

Lausanne – secrétariat municipal

Simon Affolter, nouveau secrétaire municipal

La Municipalité a procédé à la nomination de Monsieur Simon Affolter au poste de secrétaire municipal de la Ville de Lausanne, pour succéder M. Sylvain Jaquenoud, titulaire du poste depuis janvier 2014 et démissionnaire à partir du 1er juillet 2015. Juriste et avocat de formation, M. Affolter est actuellement délégué aux affaires intercantionales et européennes et adjoint du directeur de l'office des affaires extérieures du Canton de Vaud. Au bénéfice d'une large expérience des questions juridiques et institutionnelles, M. Affolter présente les qualités attendues pour sa nouvelle fonction. La Municipalité se réjouit de cet engagement dont va bénéficier la ville de Lausanne dès octobre 2015.

Lors de sa séance du 25 juin 2015, la Municipalité a procédé à la nomination de Monsieur Simon Affolter au poste de secrétaire municipal, en remplacement de Monsieur Sylvain Jaquenoud, démissionnaire. M. Affolter est âgé de 43 ans. Père de deux enfants, il habite Lausanne et exerce depuis 2006 les fonctions de délégué aux affaires intercantionales et européennes en tant qu'adjoint au directeur de l'office des affaires extérieures de l'Etat de Vaud. Il avait précédemment travaillé, de 2000 à 2006, en tant que conseiller juridique auprès du service juridique et législatif vaudois.

Titulaire d'un master en droit de l'Université de Lausanne, M. Affolter est également au bénéfice d'un brevet d'avocat, obtenu dans le canton de Berne et d'un master en administration publique de l'IDHEAP.

Les fonctions de M. Affolter l'ont amené à bénéficier d'une large connaissance des affaires publiques et institutionnelles. Chargé de la défense des intérêts du Canton sur le plan intercantonal et fédéral, il est également parfaitement au fait des aspects juridiques de sa nouvelle fonction. Ces éléments ont convaincu la Municipalité que M. Affolter présentait toutes les qualités nécessaires pour l'exercice des fonctions de secrétaire municipal. Celles-ci comprennent la direction de service du secrétariat municipal, l'accompagnement de la Municipalité, en assurant notamment les aspects juridiques en lien avec les décisions municipales ainsi que la coordination administrative avec les services de l'administration communale.

La Municipalité se réjouit de l'engagement de M. Affolter et se félicite des apports qui seront les siens en faveur du bon fonctionnement de l'administration communale lausannoise. M. Affolter entrera en fonction le 1er octobre 2015. Dans l'intervalle, la fonction de secrétaire municipal par intérim est exercée par les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat municipal.

La direction de l'administration générale et
de la culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, vice-syndique,
021 315 72 00**

Lausanne, le 30 juin 2015